

Plus de 50 millions d'euros pour transformer l'Université d'Angers

Le Contrat de plan État-Région (CPER) est un accord pluriannuel (2021-2027) de programmation financière d'actions considérées comme stratégiques ou prioritaires pour l'aménagement et le développement du territoire.
Présentation des projets majeurs concernant l'Université d'Angers, estimés à 55,46 millions d'euros.

Faculté de lettres, langues, et sciences humaines

Les équipements et les installations des bâtiments sont vétustes et ne correspondent plus aux normes en vigueur. Un schéma directeur a établi la définition de dix phases de travaux de restructuration devant permettre la continuité de fonctionnement du site. Le CPER 2015-2020 a permis la réalisation des études de programmation et de conception de la première phase et la deuxième tranche porte sur la restructuration des quatre niveaux du bâtiment A (locaux des enseignant-es et de la Direction de l'audiovisuel, salles informatiques, laboratoires de langues, salles de cours). La première phase sera livrée au second semestre 2025 et les travaux de la seconde tranche débuteront en 2026, pour un coût de 11,995 millions d'euros.

La BU fait peau neuve

La bibliothèque universitaire de Belle-Beille a été construite au début des années 1990. D'une surface de 6 000 m², elle se compose de salles de lecture, de salles d'archives et de locaux administratifs. La BU héberge aussi le Lab'UA et accueille périodiquement des expositions culturelles.

Dans le cadre du Plan de relance, elle fait actuellement l'objet d'une rénovation énergétique (isolation par l'extérieur, menuiseries, toitures) dont l'achèvement est prévu pour la rentrée universitaire 2023. Une deuxième entrée sur

la façade Est sera réalisée facilitant ainsi l'accès à la nouvelle station de tramway.

L'opération programmée dans le cadre du CPER concerne le réaménagement intérieur. Elle vise la rationalisation et la modernisation des espaces, ainsi que les mises en conformité et les rénovations des installations techniques (accessibilité, sécurité incendie, électricité, sûreté). À terme, la BU accueillera également le premier musée des Féminismes en France (lire ci-contre).

La livraison des travaux est prévue en 2026, pour un coût estimé à 9,8 millions d'euros.

Faculté de santé

Financé à hauteur de 2 millions d'euros, le projet inscrit au CPER 2021-2027 vise à finaliser le programme de travaux initié au CPER 2015-2020 sous la forme d'un découpage de travaux en tranches, rendu nécessaire de manière à permettre la continuité de service du site. Les deux niveaux du bâtiment I ont été livrés en novembre 2022 permettant la tenue des examens en santé. Les dalles A2 et D2 hébergeant une partie des activités du laboratoire d'anatomie ont été réceptionnées en mars 2023.

Les travaux vont prochainement débuter pour les dalles B2 et C2 en vue d'une livraison en février 2024. Ensuite, les travaux dans les dalles E2, F1 et G1 ainsi que les aménagements extérieurs se dérouleront sur l'année 2025.



↳ La rénovation énergétique de la BU sera terminée en septembre 2023.



L'info en +

Féminismes : un projet de musée unique en France

La BU de Belle-Beille accueillera en 2027 le premier musée consacré aux luttes pour les droits des femmes et contre les inégalités et les discriminations liées au genre. Un projet porté par l'Université d'Angers et l'Afémuse, qui figure aussi dans les actions prioritaires du plan interministeriel pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est soutenu par Annie Ernaux, prix Nobel de littérature 2022 : « *En cinquante ans, les femmes se sont réapproprié leur histoire, mais il n'existe pas en France un lieu où cette Histoire serait vivante, incarnée par les milliers d'archives. Seul un musée du Féminisme peut remplir cette fonction sensible, mettre en pleine lumière l'évolution des luttes et la marche des femmes vers la liberté* ».



↳ Retrouvez l'article complet sur le site de l'UA.



L'info en +

Des investissements dans l'innovation et le numérique

Plus de 6 millions d'euros ont également été débloqués dans le cadre de travaux liés à l'innovation et au numérique.

Un projet de réseau régional à très haut débit regroupant les activités de recherche des établissements ligériens et des opérateurs nationaux est ainsi en cours de finalisation.

De plus, le projet Glicid (Groupe ligérien en calcul intensif distribué), en lien avec les laboratoires des Universités d'Angers, du Mans et de Nantes, vise le renouvellement de l'offre régionale existante en calcul scientifique. Les équipements acquis auront vocation à être hébergés dans le data center régional.

Enfin, le programme régional Fil'Innov est porté par les Universités d'Angers, de Nantes et du Mans. Il ambitionne, notamment grâce au recrutement d'ingénieurs filière, d'optimiser la prise en charge des demandes d'accompagnement des entreprises et des chercheur-es, à valoriser la recherche académique et à accompagner le transfert vers le monde socio-économique.

Faculté des sciences

Les bâtiments A à D de l'UFR Sciences ont été construits dans les années 1970 et n'ont jamais bénéficié de rénovations extérieures, voire intérieures pour certains. Le projet prévoit une réhabilitation énergétique globale des bâtiments A, B, D, Da et C, ainsi qu'une réhabilitation complète du bâtiment D. La relocalisation des salles de travaux pratiques et laboratoires de recherche du bâtiment B vers le rez-de-chaussée du C' est aussi programmée afin de regrouper les activités scientifiques. Le bâtiment A verra une évolution de ses espaces pédagogiques tandis que le bâtiment B sera transformé en lieu de vie pour les étudiant-es et associations. Les travaux débuteront en 2024 et seront terminés en 2026 pour un coût de 8 millions d'euros.

Extension de Polytech Angers

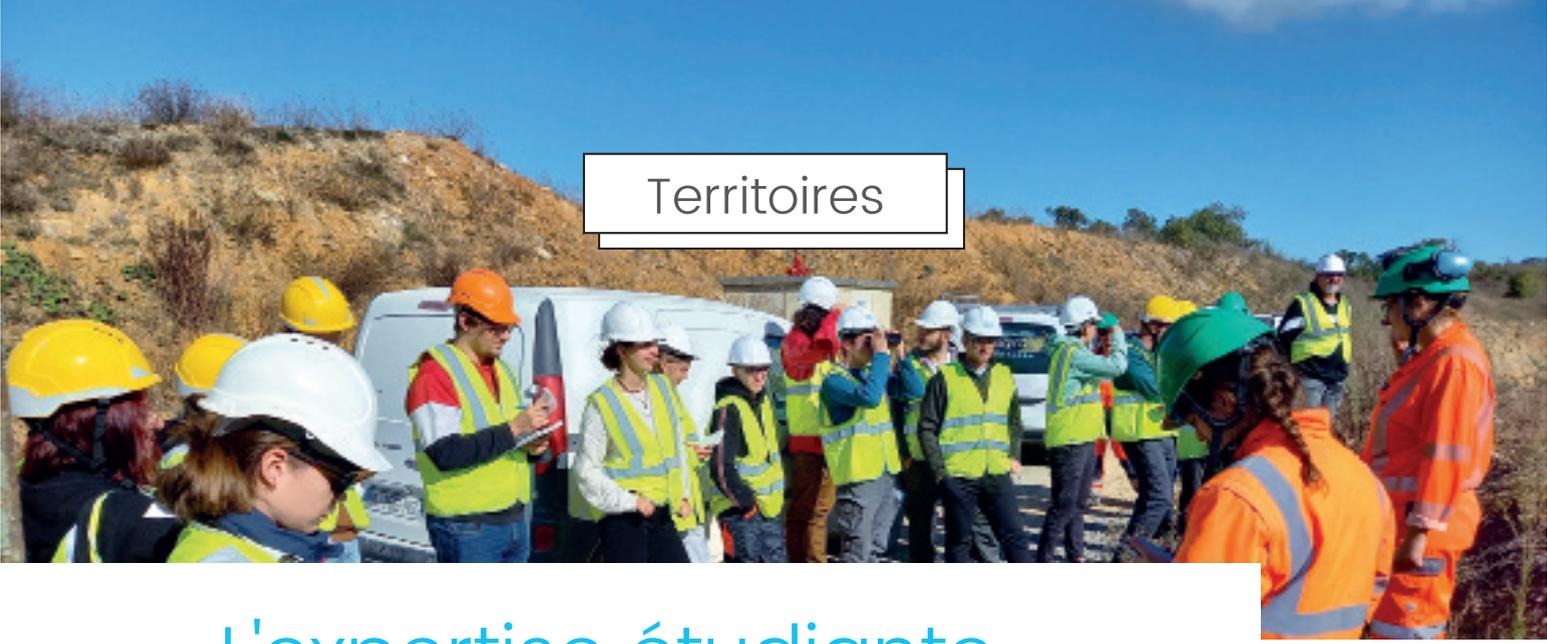
Le projet vise à répondre aux besoins d'enseignement et de recherche de l'école d'ingénieurs Polytech Angers, installée aujourd'hui sur deux sites (Belle-Beille et Santé). La construction d'une extension de 1 700 m² avenue Notre-Dame-du-Lac en lien avec le bâtiment existant est prévue, de même que la restructuration des locaux et des espaces d'accueil et de vie étudiante. Estimés à 8,9 millions d'euros, les travaux débuteront au second semestre 2024 pour une livraison quinze mois plus tard.

Plus de 8 millions d'euros pour des équipements de recherche

Cinq projets de recherche en lien avec diverses thématiques (matériaux, végétal, environnement, santé) ont été déposés par l'Université d'Angers dans le CPER 2021-2027 pour un montant de 8,5 millions d'euros. Financés en partenariat avec l'État, la Région, Angers Loire Métropole et le Fonds européen de développement régional (Feder), ils visent à acquérir de nouveaux équipements permettant la mise en œuvre de nouvelles approches technologiques.

En ce sens, dans le cadre du projet Carnanomed, le laboratoire Micro et nanomédecines translationnelles (Mint) est équipé depuis septembre 2022 de deux méthodologies de pointe essentielles à la production de nanomédicaments, d'une valeur de 282 000 euros.

« *Les jouvences de la plateforme de caractérisation et du système de haute performance de séparation de suspensions nanoparticulaires étaient attendues des chercheur-es et vont nous permettre de gagner en productivité et en performance quant à la purification, estiment Nolwenn Lautram et David Dallenac, ingénieur-es d'études en techniques d'analyse chimique. Cette plateforme sera accessible aux autres laboratoires du site Santé.* »



Territoires

L'expertise étudiante au service des éco-systèmes

↳ Les étudiant-es ont visité la carrière en septembre 2022.

La Faculté des sciences a été contactée par l'entreprise Lhoist, spécialisée dans l'extraction du calcaire et sa transformation en chaux, pour la mise en place d'un suivi de la biodiversité et d'un guide de bonnes pratiques.

Les carrières ont l'obligation de prévoir, avant même l'ouverture de la carrière, le retour à l'état naturel et la réhabilitation des sites à la fin de l'exploitation. Si l'étape de découverte (retrait de ce qui est au-dessus du gisement) modifie complètement la surface, elle crée aussi de nouveaux milieux favorables à l'accueil d'espèces pionnières.

Dans ce cadre, l'entreprise a souhaité l'accompagnement des étudiant-es du master Biologie, écologie, évolution (BEE).

« Le master vient d'ouvrir en septembre 2022 et nous avons déjà plusieurs demandes de partenariat avec des entreprises et des collectivités territoriales, s'enthousiasme Olivier Pays-Volard, responsable du master BEE. C'est un master attractif, ancré dans des débouchés en lien avec le développement territorial, et qui s'inscrit dans le cadre de la transition écologique. »

Mi-septembre, les étudiant-es et enseignant-es du master ont ainsi visité une première fois la carrière de Torcé-Viviers-en-Charnie (Mayenne) pour se familiariser avec cet environnement, découvrir la réalité

de l'exploitation et mesurer l'étendue du travail demandé. *« Pour les étudiant-es, il s'agit d'une mise en situation dans laquelle une bonne connaissance des espèces (hirondelles, faucons pèlerins, chouettes chevêches, amphibiens) est requise. »*

La convention signée prévoit la mise en place de stages pour plusieurs étudiant-es cette année qui porteront sur le suivi de certaines espèces à fort enjeu et la réalisation d'un guide des bonnes pratiques. *« Nous les formons à ce qu'ils deviennent des acteurs experts auprès d'entreprises ou de collectivités confrontées à des problématiques de gestion de la biodiversité. »*

Lutter contre les déserts médicaux

Pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins, le plan Territoires universitaires de santé (TUS) est porté depuis 2020 par l'Université d'Angers et plusieurs collectivités locales. Un bilan sous format d'émission web TV a été réalisé le 16 janvier dernier.

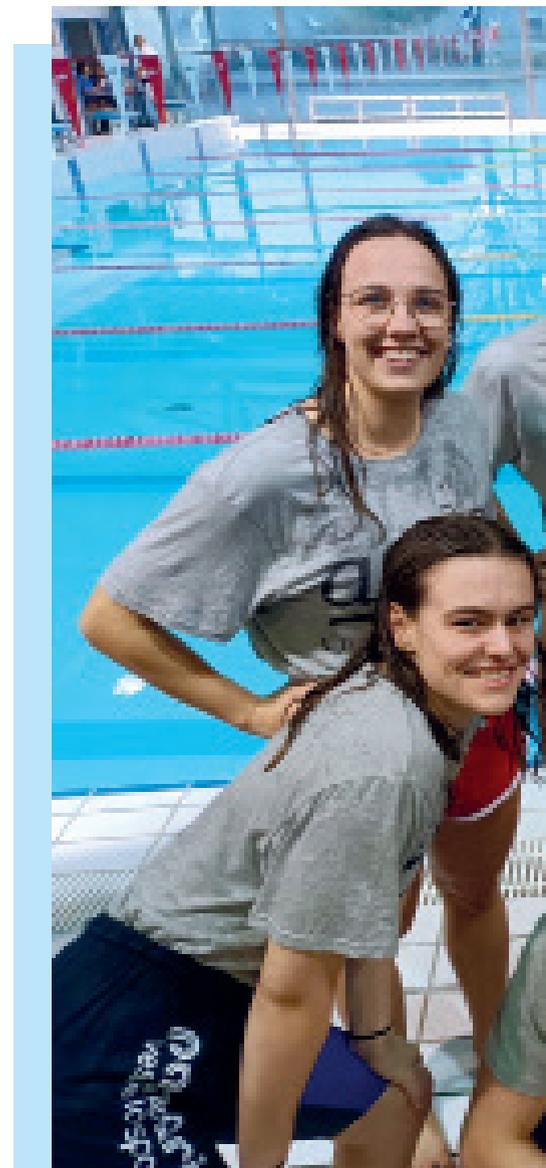


Ce plan d'action innovant vise à universitariser les centres hospitaliers (CH) périphériques afin de favoriser l'installation de futurs médecins dans des territoires carencés, et à permettre à ces structures de délivrer une formation universitaire reconnue à des étudiant-es en médecine.

En parallèle, les collectivités et l'Agence régionale de la santé ont financé treize postes de chef-fes de clinique associée-es, de maître-ses de conférences, ou de professeur-es associé-es - pour un financement à hauteur de 820 000 euros - afin d'assurer l'encadrement et la formation des étudiant-es en santé lors de leur stage ou internat dans les CH de Laval, Le Mans et Cholet.

Le plan Territoires universitaires de santé pourrait se prolonger dans le cadre de la troisième vague de l'appel à projet Excellences sous toutes ses formes puisque la Comue Angers-Le Mans a déposé un projet de nouvelle organisation territoriale de la formation et de la recherche en santé, appelé Ex-Moenia, en lien avec le CHU d'Angers et le centre hospitalier du Mans.

Retrouvez l'émission sur la chaîne YouTube de l'UA.



Concours de l'internat : les étudiants de pharmacie font carton plein

Les résultats du concours national de l'internat en pharmacie sont tombés mi-janvier. Parmi les 1 200 candidat-es de l'Hexagone, Camille Bougeard et Brice Tireau, de la Faculté de santé d'Angers, sont dans le top 10. Rencontre.

C'est un joli tir groupé. Sur les trente étudiant-es de l'Université d'Angers qui ont passé les 13 et 14 décembre le concours national de l'internat, la moitié se classe dans les 250 premiers.

Une réussite symbolisée cette année par le très bon classement de Brice Tireau (3^e) et Camille Bougeard (7^e), originaires de Mayenne et actuellement en 5^e année d'études. « *Nous allons pouvoir choisir notre premier choix de spécialité (pharmacie hospitalière ou biologie médicale) et aussi l'hôpital dans lequel exercer notre internat à partir de novembre 2023 pour les prochaines années* », soulignent-ils.

Le concours d'internat en pharmacie comporte trois épreuves (QCM, dossier clinique,

exercices) notées au total sur 620 points. Avec respectivement 482 et 460 points, Brice et Camille ont ainsi tiré leur épingle du jeu, non sans une certaine rigueur quotidienne.

Camille (service des urgences et laboratoire de bactériologie) et Brice (service des maladies du sang et laboratoire d'hématologie) ont débuté leur externat au CHU d'Angers, qui se termine en septembre 2023. Ensuite, pour l'internat, Camille hésite à rester à Angers ou aller à Bordeaux, tandis que Brice vise les CHU de Paris ou Lyon. « *Les villes importantes offrent davantage de stages, et donc de spécialités à découvrir, précisent les deux étudiants. C'est pour cela que le classement est très important.* »

« ***Nous sommes une petite faculté mais l'engagement de l'équipe pédagogique est très fort. Nul doute que nos étudiants mettront à profit leurs quatre années d'internat pour découvrir la richesse des métiers et devenir d'excellents professionnels*** »

Sébastien Faure, directeur du département Pharmacie



Plusieurs étudiant-es de l'UA se sont qualifié-es pour les championnats de France universitaires à Sète du 29 au 31 mars.



Avec l'Asua, les étudiants portent haut les couleurs de l'UA

L'Association sportive de l'Université d'Angers (Asua) compte cette année 344 licencié-es. Ces étudiant-es s'entraînent au Suaps toute l'année et se distinguent lors des compétitions régionales et nationales.

« *Découvrir ou poursuivre la compétition et offrir un prolongement des pratiques enseignées au Suaps* », c'est l'objectif affiché par l'Asua et son président Éric Labouret.

Cette année, l'association comptabilise 344 licencié-es : un record qui s'explique par deux choses : d'abord les certificats médicaux qui sont désormais obligatoires seulement pour les disciplines dite à risque (boxe, tir sportif, rugby, combat full contact) et ensuite parce que l'accompagnement proposé au quotidien par les encadrant-es du Suaps encourage cette pratique compétitive.

Un soutien qui porte ses fruits puisqu'après la qualification de quatre étudiantes aux championnats d'Europe d'aviron à Istanbul début septembre, plusieurs étudiant-es vont participer à différents championnats de France universitaires (CFU) fin mars.

En natation, une quinzaine de nageurs et nageuses représenteront l'UA à Sète (Hérault) du 29 au 31 mars ; en judo Elsa Billard (en 2^e année de Langues étrangères appliquées) a décroché la médaille de bronze lors du CFU

2^e division début février et disputera le titre en 1^{re} division à Angers du 28 au 30 mars ; en squash, Balthazar Hirardot, champion académique et étudiant en 4^e année de médecine, sera lui aussi opposé aux meilleurs joueurs de l'Hexagone avec cinq autres étudiant-es de l'UA à Lille en avril prochain ; enfin en tir sportif (pistolet et carabine), huit étudiant-es se sont qualifié-es pour le CFU les 30 et 31 mars à Andrézieux (Loire) après avoir glané huit médailles (trois or, deux argents, trois bronze) lors du dernier championnat académique.



L'info en +

Les personnels de l'UA récompensés

Lors du cross du *Courrier de l'Ouest*, organisé le 11 novembre dernier, les personnels de l'UA ont terminé dans le top 3 des entreprises participantes et ont ainsi été récompensés lundi 30 janvier par la Fédération française du sport d'entreprise.



Les filles, osez les filières scientifiques !

Jeudi 26 janvier, l'Université d'Angers accueillait la première édition de l'événement Industri'elles. Inscrit dans le cadre du projet Étoile, il a réuni une cinquantaine de lycéennes qui avaient pour mission de créer de façon innovante un projet industriel. Elles ont été encadrées par des étudiantes de l'IUT Angers-Cholet, de Polytech Angers et de la Faculté des sciences, et conseillées par des professionnelles.



Retrouvez l'événement en vidéo sur la chaîne YouTube de l'UA.



Les lycéen·nes ont appris à se connaître lors de différents ateliers organisés pour le lancement des Cordées de la réussite.

Lancement des Cordées de la réussite

Dispositif national d'égalité des chances, les Cordées de la réussite visent à accroître l'ambition scolaire des élèves issus de milieux socio-culturels moins favorisés. Son lancement pour l'année 2023 a eu lieu à l'IUT Angers-Cholet le mercredi 18 janvier.

Financé par le rectorat et la préfecture, ce programme est piloté dans le Maine-et-Loire par l'Université d'Angers et le SUIO-IP, en coopération avec l'inspection académique, et « vise à lever les obstacles psychologiques, sociaux et culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations de l'enseignement supérieur », assure Sabine Mallet, vice-présidente Formation et Vie universitaire, lors du lancement le 18 janvier.

Des rendez-vous toute l'année

Il existe au total huit groupes de Cordées, chacun rattaché à un établissement d'études supérieures angevin différent avec sa propre spécialité : l'Université d'Angers avec l'Esthua (métiers du tourisme) et l'IAE Angers (métiers du management), l'ESA (découverte des sciences du vivant), l'Essca (accompagnement des collégien·nes dans leur projet scolaire et professionnel), l'Eseo (métiers d'ingénieur), l'Esaiip (métiers de l'ingénierie).

Le groupe initial Elan 49 est lui piloté par l'UA et rassemble 35 élèves de seconde qui ambitionnent de développer plusieurs compétences transversales nécessaires à leur réussite dans le supérieur (autonomie, créativité, curiosité, confiance en soi, travail collaboratif), au travers de nombreux rendez-vous qui seront proposés cette année : un atelier d'orientation le 13 février, des visites d'entreprises du 17 au 21 avril, un séjour en juin dont le lieu reste encore à définir, la découverte du dispositif M'essayer c'est m'adopter en octobre, et un atelier culturel au Quai en novembre.



L'info en +

Plusieurs lycées participent aux Cordées de la réussite : Blaise-Pascal (Segré), Julien-Gracq (Beaupréau-en-Mauges), Europe (Cholet), Renaudeau (Cholet), Sadi-Carnot - Jean-Bertin (Saumur), Jean-Bodin (Les Ponts-de-Cé), Henri-Bergson (Angers), Emmanuel-Mounier (Angers) et Joachim-Du-Bellay (Angers).

Deux collèges en sont également membres : Jean-Rostand (Trelazé) et Montaigne (Angers).

Le référent UA est Frédéric Guegnard.



C'est le nombre de personnes accueillies sur les guichets Infocampus lors de la journée portes ouvertes le 4 février.

2000

L'UA sur les réseaux



INTERNATIONAL

Tweets



Les membres de l'alliance européenne EU-Green, dont fait partie l'Université d'Angers, se sont retrouvés en Espagne fin janvier pour préciser la mise en œuvre du plan d'action les quatre prochaines années. Le souhait d'impliquer les universités partenaires ukrainiennes a aussi été renforcé. La délégation allemande de Magdebourg sera elle présente à Angers du 12 au 15 avril pour rencontrer les directeurs des services centraux de l'UA, échanger sur les bonnes pratiques, et envisager des pistes de collaboration entre les deux universités.



EU GREEN European Alliance @EUGREENalliance . 30 janv. 30th January 2023, a date to behold, for...

- 🌍 EU GREEN celebrates its Kick-off Meeting in Cáceres (Spain) with our 9 EU GREEN Rectors
- 🇺🇦 10 Ukrainian universities are now part of us too with their 10 Rectors and delegates
- 🎉 UEx celebrates its 50th anniversary Wanna join us? 🌟

Traduire le Tweet



4:53 PM · 30 janv. 2023 3 360 vues 9 Retweets 4 Tweets cités



CAP SUR L'ÎLE MAURICE POUR L'IAE ANGERS !

Dans le cadre du contrat quinquennal 2022-2028 de l'IAE Angers, une convention avec la Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI) Business School portant sur la délocalisation de deux diplômes de l'IAE a été signée. Deux enseignant-es se sont rendu-es sur place en octobre 2022 et François Pantin, le directeur, a pu échanger sur place avec l'équipe dirigeante fin janvier.



François Pantin @FrancoisPantin . 31 janv.

Merci à notre partenaire @McciSchool et à nos étudiants de la L3 Management international de l'@IAEAngers délocalisée à Maurice 🇲🇺 pour l'accueil et les riches échanges. Un plaisir que de travailler avec cette équipe !
@UnivAngers @IAEFRANCE
#iaearoundtheworld #espritiae



1 5 287



Université d'Angers . 23 oct. 2022

Plus de 2500 étudiant-es ont déjà répondu à l'enquête sur les conditions de vie étudiante ! Pour vous expliquer la démarche, les ambassadeur-rices viennent vous rencontrer directement sur les campus. Vous pouvez répondre jusqu'au 31
<https://www.sphinxonline.com>



25

LE COMPTE À SUIVRE...

@AssoAFeMuse



IUT Angers-Cholet @IUTAngersCholet . 23 janv.

Nos LP Achat et Distrisup sont à nouveau bien positionnées dans le classement #Eduniversal 2023 des meilleures formations.
- 12° place nationale et 2° place régionale pour la LP Distrisup
- 3° place nationale pour la LP Achat
voir + d'infos <https://urlz.fr/kwvj>



Université d'Angers

6 3 881



Université d'Angers . 67 916 abonnés . 13 janv.

Le Programme d'accueil en urgence des scientifiques en exil (Pause) permet aux chercheuses ukrainiennes Iryna Goncharova et Nataliya Plyuta de poursuivre leurs travaux de recherche à l'Université d'Angers.
#UAsolidaire #UAinternational #solidarité #international



176

Zoom sur...

TOUT GRAND
PROGRÈS
SCIENTIFIQUE
EST NÉ D'UNE
NOUVELLE
AUDACE DE
L'IMAGINATION

John Devey

Rendre l'université encore plus inclusive



Catherine Passirani, vice-présidente
en charge de l'égalité.



Retrouvez la vidéo
de présentation du
programme
Aspie-Friendly.

**« Vers un nouveau
programme en faveur
de l'inclusion des
personnes autistes :
l'UA intègre Aspie-
Friendly et encourage
les pratiques
d'accompagnement
bénéficiant au plus
grand nombre »**

Qu'est-ce que le programme Aspie-Friendly ?

Catherine Passirani : Il s'agit d'un programme financé par l'Agence nationale de la recherche pour 10 ans qui vise au départ l'inclusion des étudiant-es autistes dans l'enseignement supérieur. Piloté par le Pr Bertrand Monthubert, il a été lancé en 2018 à l'Université de Toulouse Paul-Sabatier. Aujourd'hui, 25 universités ont rejoint ce dispositif, dont l'UA, et Aspie-Friendly a formé en cinq ans pas moins de 5 000 personnels. Il s'agit d'un programme qui se déploie en fonction de l'état d'avancée des établissements : l'équipe nationale prend appui sur l'existant.

Comment l'UA se saisit de cette opportunité ?

C.P : À l'UA, le projet a germé suite à un premier contact pris par Lionel Bayle, enseignant en mathématiques, en quête d'outils pour mieux appréhender sa relation avec certains de ses élèves. Il a ensuite été porté par Isabelle Richard qui a candidaté à cette expérimentation. Désormais une équipe est constituée autour notamment d'une spécialiste de l'accompagnement, de la coordinatrice du Relais handicap, du Lab'UA et du SUJO-IP pour sa partie insertion professionnelle. Ce projet va s'inscrire dans le cadre aussi de notre schéma directeur du handicap.

Quel est l'objectif ?

C.P : Le but de cette démarche est de bénéficier de ce protocole et des outils qui ont déjà été éprouvés et de donner des clés aux enseignant-es et aux personnels d'accueil ou de scolarité par exemple pour mieux aborder cette différence. Nous sommes cinq nouvelles universités à entrer cette année dans le programme, toutes avec pour ambition de l'élargir aux particularités du neuro-développement, grâce aussi au soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Le lancement à l'UA s'est déroulé le 20 mars avec une conférence de

Bertrand Monthubert et de son équipe. Il a été question tant du travail nécessaire avec les partenaires de l'Éducation nationale en amont de l'entrée à l'université, que de l'insertion sociale et professionnelle des étudiant-es, mais aussi d'adaptation pédagogique, d'outils numériques et d'accompagnement social. Une soirée d'échanges avec les étudiant-es a clôturé la journée.

Améliorer la vie quotidienne des étudiants et personnels

Le schéma directeur du handicap (2021-2024) et celui de mise en accessibilité numérique (2023-2025) s'inscrivent dans la politique d'inclusion de l'Université d'Angers en lien avec son rôle de production et de transmission des connaissances qui permettent de penser une société plus inclusive. C'est ainsi l'ensemble des étudiant-es et personnels qui bénéficient d'actions concrètes menées en faveur de l'égalité.

Lieu de travail et de vie pour ses étudiant-es et ses personnels, l'Université d'Angers se doit de répondre aux attentes et aux besoins de chaque personne dans un esprit d'ouverture, de respect et d'accompagnement vers la réussite. C'est en ce sens que le dernier schéma directeur du handicap, publié en novembre 2021, souligne la volonté de permettre à tous les jeunes d'accéder aux mêmes opportunités d'études et d'insertion professionnelle et la nécessité de proposer aux personnels des adaptations selon leur activité.

C'est un objectif ambitieux qui pose la question de l'égalité dans toutes les politiques de l'établissement et vise également à ne plus seulement compenser les inégalités mais au contraire à assurer que l'UA n'en crée pas de nouvelles.

Plusieurs actions pour agir et se sensibiliser

Cette culture de l'accessibilité à l'UA se traduit par la possibilité pour toutes et tous de participer chaque année à la Quinzaine du handicap, de se former à la question du handicap, par la volonté de généraliser l'accès des outils numériques et celle d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap. La mise en place progressive d'un guichet unique rassemblant sur le site internet de l'UA les informations relatives au handicap et les solutions proposées est aussi envisagée afin de clarifier et de diffuser l'information.

Enfin, la question de l'accessibilité numérique est un prolongement du schéma directeur du handicap. Elle fait écho à l'obligation pour les établissements publics de rendre leurs services en ligne accessibles à tous. À l'Université d'Angers, l'environnement numérique de travail des étudiant-es sera retravaillé cette année, puis ce sera au tour des sites web de la bibliothèque universitaire et de l'UA.

Le Suaps, lieu de sensibilisation

Le Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) d'Angers a sensibilisé 270 étudiant-es au handisport dans le cadre de la Quinzaine du handicap (14-25 novembre). Un nouveau rendez-vous est proposé cette année aux étudiant-es de pharmacie qui ont choisi l'unité d'enseignement optionnelle du 22 au 26 mai. Ils et elles pourront s'initier à différentes disciplines sportives et visiter notamment l'école de chiens guides d'aveugles de l'Ouest, située à Bouchemaine au sein de l'association éponyme.

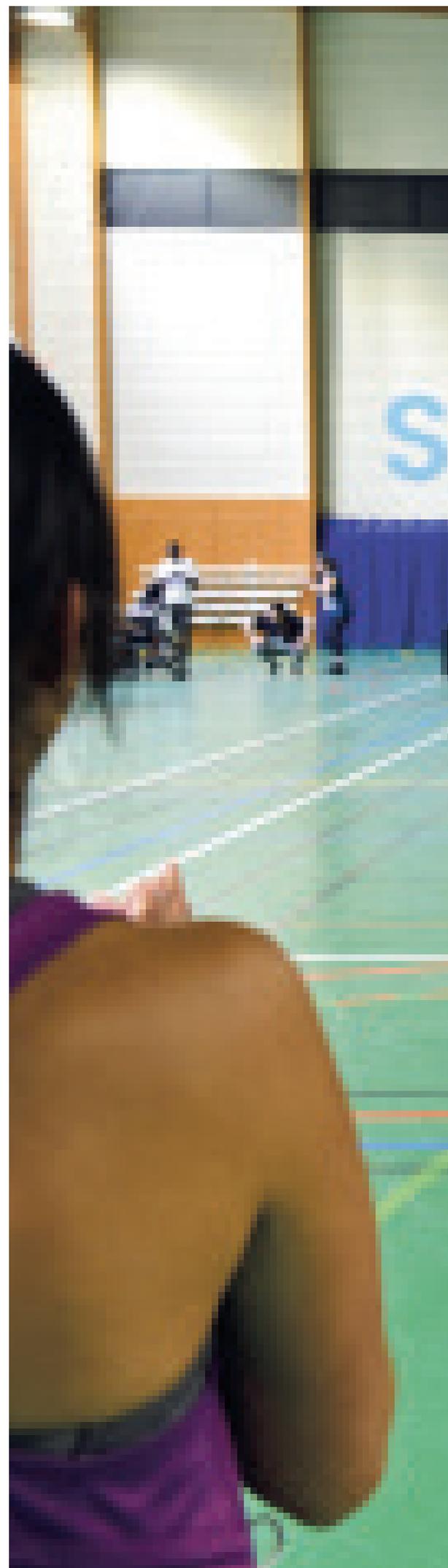


←
Retrouvez en ligne le schéma directeur du handicap.



L'info en +

419 étudiant-es (sur 26 295) sont accompagné-es cette année par le Relais handicap et le SSU et 70 personnels (sur 2 000) ont le statut de travailleurs handicapés.





Chaque année, l'UA participe également au Duo day. Cet événement à la double vocation de permettre aux personnes en situation de handicap de faire murir leur projet professionnel et pour les structures accueillantes de faire changer le regard sur le handicap.



[Retour en vidéo sur l'édition 2021.](#)



6

Dans le cadre de la campagne nationale « Doctorat handicap » du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'Université d'Angers s'est engagée à permettre à des étudiant-es atteint-es d'un handicap reconnu de candidater à un contrat doctoral réservé. Ce dernier est financé en alternance avec le ministère et encourage les établissements à déployer une politique favorisant l'inclusion. Déjà six doctorant-es ont bénéficié de ce contrat doctoral à l'UA.

4

Le schéma directeur du handicap est composé de quatre axes :

- abaisser les barrières pour une accessibilité universelle
- la vie étudiante
- la vie des personnels
- l'enseignement et la recherche



« Ces expériences m'ont ouvert l'esprit : j'ai réalisé qu'aller d'un point A à un point B n'était pas si facile pour tout le monde. C'est exceptionnel de pouvoir apporter son aide, les échanges sont très agréables et m'ont permis de gagner confiance en moi »

↳

Héléna est secrétaire d'examens au Relais handicap.

Handicap : les étudiants mobilisés

Le Relais handicap de l'Université d'Angers recrute des étudiant-es salarié-es pour aider les étudiant-es en situation de handicap. Rencontre avec Héléna Drude, en première année de master Biologie végétale et secrétaire d'examens.

C'est un examen quelque peu différent. En ce jeudi 27 octobre dans le bâtiment L de la Faculté des sciences, seules deux chaises sont occupées. Héléna Drude, en première année de master Biologie végétale, assiste Loïc* pour son contrôle sur les anneaux de polynômes. Ce dernier, inscrit en deuxième année de licence de mathématiques, a des difficultés de rédaction et dicte alors ses réponses à Héléna, étudiante salariée pour le Relais handicap.

Héléna fait partie des 90 étudiant-es salarié-es du Relais handicap. Leurs missions sont variées : prendre des notes lors d'un cours, accompagner un-e étudiant-e en situation de handicap entre deux cours ou sur le temps du repas, être tuteur pédagogique, ou, comme Héléna, secrétaire d'examens.

Avant chaque épreuve, le secrétaire dispose de quinze minutes pour faire connaissance avec l'étudiant-e et savoir concrètement ce que l'on attend d'elle ou lui, aller chercher le sujet dans une enveloppe scellée, récupérer la clé de la salle, vérifier le matériel si nécessaire. À la fin du temps imparti, il émarge et rend la copie à la scolarité ou au professeur.

Outre son rôle de secrétaire d'examens, Héléna prend aussi des notes pour un camarade, les scanne et lui envoie, et se mue en accompagnatrice sur le campus de Belle-Beille pour les étudiant-es en fauteuil roulant ou qui ont une déficience visuelle.

*Prénom d'emprunt

QUINZAINE DU
HANDICAP
DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

L'Adéma récompensée !

L'Association des étudiants en médecine d'Angers (Adéma) a remporté le prix du meilleur projet présenté à l'occasion du week-end de rentrée de l'Association nationale des étudiants en médecine de France.

En prenant part activement à la Quinzaine du handicap avec plusieurs actions majeures (ciné-débat, ateliers autour du handisport et de la malvoyance, exposition photo, conférence liée au handicap), l'association angevine a notamment permis aux étudiant-es en santé de se former à la problématique du handicap dans le milieu médical.

Dans le cadre d'un projet tutoré, cinq étudiant-es de l'IUT Angers-Cholet ont organisé lundi 6 février un atelier de prévention autour des handicaps invisibles.



L'occasion de parler des troubles auditifs, de la santé mentale ou dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie) et d'y associer le Service de santé universitaire, le Relais handicap et Nightline pour dispenser des conseils de prévention sur plusieurs thématiques (alcool, sommeil, alimentation).

Un enseignement pour mieux appréhender le handicap

Depuis deux ans, les étudiant-es en médecine peuvent suivre une formation d'un semestre visant à les sensibiliser au handicap. Une initiative de la Faculté de santé d'Angers presque unique en France.

Le constat est accablant. « Aujourd'hui, les médecins en France ne sont pas formés au handicap, assure Mickaël Dinomais, professeur des universités et chef de service en médecine physique au CHU d'Angers. Il y a encore beaucoup de travail à faire quant à la connaissance des handicaps invisibles (troubles dys), l'annonce du handicap, les soins à prodiguer... Avec Isabelle Richard, à l'époque PU-PH en médecine physique et réadaptation, nous avons échangé sur les difficultés d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap. En tant qu'universitaires, nous devons agir. »

Au contact des familles

Depuis la rentrée 2021, la Faculté de santé propose ainsi à une soixantaine d'étudiant-es en médecine un module d'enseignement pour réfléchir à la notion du handicap et mieux se l'approprier à travers plusieurs thématiques (l'enfant en situation de handicap, troubles sensoriels, tourisme et handicap, accès aux soins, droit et discriminations). Des professionnel·les de la santé du Centre de santé mentale angevin (Cesame), de structures médico-sociales et du CHU d'Angers échangent avec les étudiant-es mais aussi des enseignant-es et Claire Mandin, chargée de mission handicap de l'Université d'Angers.



Jeudi 23 février, dans l'amphithéâtre du centre de rééducation des Capucins, Jean-Marc Mouillie, maître de conférences en philosophie à l'UA et directeur du département de sciences humaines et sociales en Santé, a invité les étudiant-es à réfléchir sur la notion d'anormalité et sur la représentation sociale du handicap. « En onze ans d'études, je n'ai jamais eu un tel cours », confie Adélie Christiaens, cheffe de clinique en médecine physique et de réadaptation pédiatrique et qui intervient également lors de ce module d'enseignement. Au-delà de la théorie abordée en classe, chaque étudiant-e passera durant le semestre une journée « vis ma vie » en immersion avec une famille dont l'un des membres est

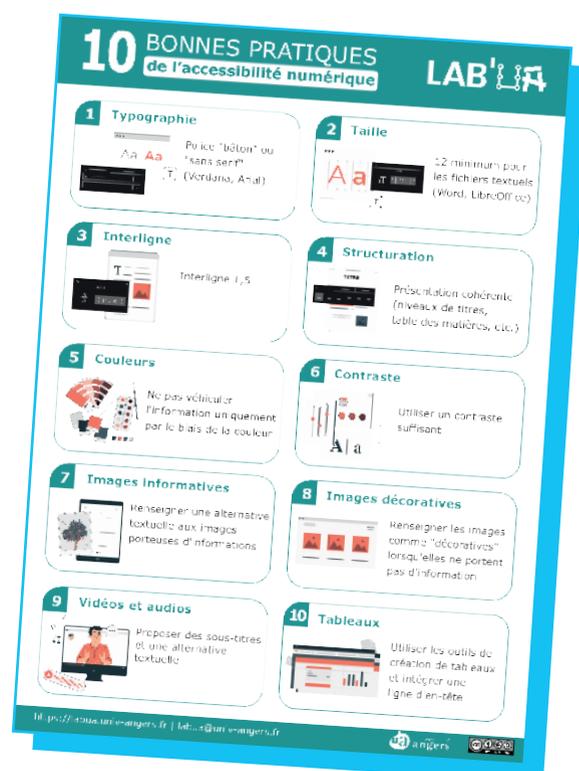
concerné par un handicap. « Cela leur permet de comprendre les difficultés quotidiennes liées au handicap, souligne Adélie Christiaens, qui est en lien régulier avec le dispositif Handisanté du CHU d'Angers. Cet aspect pratique sera utile dans leur future vie de professionnel·le de la santé. »

Un constat que partage Linaëlle, étudiante en 2^e année. « On y sera confronté un jour ou l'autre, s'exclame-t-elle. On a très peu de formation alors que la prise en charge est essentielle. Je me suis donc inscrite pour développer de nouvelles compétences, d'autant plus que je ne suis pas confrontée au quotidien à des personnes en situation de handicap. Et puis, c'est super intéressant d'avoir ces points de vue différents sur une même notion. »

Une ingénieure pédagogique pour l'accessibilité numérique

Au sein du Lab'UA et du Relais handicap, Julie Charles veille à ce que l'environnement numérique de l'Université d'Angers soit le plus accessible possible. Un guide des bonnes pratiques a ainsi été initié avec l'aide d'enseignant-es et d'ingénieur-es pédagogiques. L'une des missions de Julie Charles est aussi d'accompagner les étudiant-es en situation de handicap en leur proposant d'utiliser des logiciels spécifiques.

Avec le soutien du Relais handicap, de la Direction du développement du numérique (DDN) et du Service de santé universitaire (SSU), une expérimentation est en cours depuis janvier 2022 avec le logiciel Antidote. Ce logiciel de correction doit permettre aux étudiant-es dyslexiques-dysorthographiques de corriger leurs fautes en autonomie.



Réalité virtuelle : vers un habitat inclusif 2.0

Issu du programme de recherche Participe 3.0, le consortium de recherche Hip Xp associe plusieurs partenaires, collectivités et laboratoires, dont le Laris, et vise à accompagner des jeunes adultes autistes dans un nouvel habitat inclusif partagé.

Huit adultes autistes, âgés de 19 à 31 ans, projettent d'intégrer prochainement un habitat inclusif situé dans l'agglomération angevine. Pour favoriser leur insertion, l'association La Résidence sociale, basée à Loire-Authion, s'est associée à une équipe de chercheur-es du territoire. Des étudiant-es de Polytech Angers sont également mobilisé-es pour stimuler le développement de compétences liées à l'autonomie et à la sociabilité dans un espace en 3D.

Le choix d'utiliser la réalité virtuelle offre en effet un cadre rassurant pour ces adultes, qui ne subissent pas de stimulations extérieures, et leur permet de s'approprier un nouvel environnement, de gagner en autonomie et de prendre confiance en soi.

De la cuisine au supermarché

Le Laris a ainsi planché sur plusieurs scénarios pour proposer des situations caractéristiques de la vie quotidienne dans la cuisine : choisir son repas dans le réfrigérateur, utiliser le micro-ondes sans danger, vider le lave-vaisselle, trier ses déchets... « *Les retours des participants étaient positifs lors des premiers essais : ils mémorisent plus facilement les étapes de préparation du repas et s'engagent dans plus d'interaction sociale* », souligne Paul Richard, maître de conférences en réalité virtuelle à Polytech Angers.

Un supermarché virtuel est également en cours de finalisation, adapté à leurs besoins psycho-sensoriels : peu de clients dans le magasin, des produits ciblés sur leurs appétences au petit-déjeuner, une lumière et une sonorité estompées...

L'occasion d'évaluer leur progression au fil des actions, de soutenir leur auto-détermination tout en s'appuyant sur les savoirs des professionnel-les qui les accompagnent, de mobiliser leurs compétences sociales avec l'aide du Userlab de l'Université d'Angers. Et de prendre leurs repères avant un déménagement à l'horizon 2024.



L'info en +

Plusieurs partenaires portent le projet Hip Xp : les universités de Nantes, d'Angers et du Mans, ainsi que le City Design Lab de l'École de design Nantes Atlantique.





Un nouveau label récompense la gestion écologique du campus Belle-Beille

Jeudi 2 février, l'Université d'Angers a été labellisée « Éco-jardin » par l'organisme d'études et d'expérimentations Plante & Cité. Ce label, qui concerne le campus Belle-Beille, vaut pour les trois prochaines années et a été attribué conjointement à l'UA, à l'Inrae et à l'Institut Agro. Il récompense la gestion écologique du site par les trois partenaires.

Avec ses 90 000 m² de superficie, dont une partie connectée à l'étang Saint-Nicolas, et de nombreux espaces verts, le campus Belle-Beille a une forte dimension paysagère. D'après l'audit réalisé le 26 octobre 2022, l'Université d'Angers a décroché la note globale de 90 sur 100 avec deux points majeurs : la qualité de la gestion écologique mise en place et les compétences et l'investissement de l'entreprise Robert Paysage, dans le cadre du contrat d'entretien géré par la Direction du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique (Dpil) de l'UA.

Paillage réalisé sur place, zones en graviers installées à proximité des bâtiments pour infiltrer les eaux de surface, prairies fauchées une à deux fois par an, communication sur la gestion du site, aménagements d'hôtels à insectes, de nichoirs, mares, et abris à chauves-souris... De nombreuses associations d'étudiantes viennent en appui de ces projets et jouent un rôle important dans l'inventaire de la faune et de la flore du site.

« Leurs actions sont nombreuses et nous collaborons avec les associations pour faire avancer leurs idées », conclut Laurent Bordet, vice-président de la Vie des campus.



Laurent Bordet (en bas au centre).



La Cop 3 étudiante fait escale à l'UA

La 3^e édition de la Cop étudiante s'est déroulée à Angers du 17 au 19 mars avec comme parrain Yann Arthus-Bertrand, photographe, reporter, réalisateur et militant écologiste.

Des amphithéâtres de la Faculté de droit, d'économie et de gestion ont accueilli tables rondes et conférences autour de plusieurs thématiques (le tourisme responsable, la construction durable, le rôle des médias dans l'information et la lutte contre le dérèglement climatique) ainsi que la projection de plusieurs films suivis d'un débat.

Le public a aussi pu prendre part à des ateliers zéro déchet et autour de la fresque du climat tandis que des concerts et expositions étaient organisés au Qu4tre.





↓
L'étude est consultable en ligne.



La face sombre de l'adoption internationale

Deux historiens de l'Université d'Angers, Yves Denéchère et Fabio Macedo, ont publié le 6 février une étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France. Le document donne à voir la récurrence d'actes graves qui ont entaché les processus d'adoption d'enfants étrangers depuis les années 1960.

Faux orphelins, bébés volés, documents falsifiés... Régulièrement, les médias se sont l'écho de « scandales » de l'adoption internationale, phénomène qui s'est développé en France à partir des années 1960, avant de décliner depuis 2005. À l'instar de l'Irlande, de la Suisse, des Pays-Bas et de la Suède qui ont diligenté des enquêtes, la France a lancé le 8 novembre 2022 une mission d'inspection interministérielle afin de faire la lumière sur les pratiques illicites dans l'adoption des enfants étrangers.

Avant cela, dès 2021, Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'UA, spécialiste de ces questions, a proposé à la Mission de l'adoption internationale (MAI), l'autorité française garante de l'adoption internationale, que soit réalisée une étude historique sur cette thématique. Sur la base de son projet scientifique, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a accepté de financer une mission postdoctorale de douze mois. Elle a été confiée à Fabio Macedo qui a œuvré durant toute l'année 2022 sous la supervision d'Yves Denéchère.

Le poids de l'argent

Le résultat de ces travaux, menés en totale indépendance, prend la forme d'un document de 150 pages intitulé « Étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France ».

Premier enseignement de l'étude : « *L'adoption internationale en France a concerné beaucoup plus d'enfants que les statistiques régulièrement avancées, révèle Yves Denéchère. Il faut compter 20 à 25 % de plus. La plupart de ces enfants sont entrés sans visa d'adoption. Et c'est dans ce gap que des zones grises peuvent exister.* »

Si « *beaucoup d'adoptions se sont faites dans les règles* », les archives montrent que « *les signalements de pratiques illicites, allant jusqu'à des délits et des crimes, touchent un grand nombre de pays et de nombreux intermédiaires* », constate Fabio Macedo. « *Les acteurs de l'adoption internationale, y compris institutionnels, ne pouvaient pas l'ignorer* », estime Yves Denéchère.

Les deux chercheurs interrogent « *le poids de l'argent, aussi bien dans les pratiques licites qu'illicites, et la mercantilisation qui accompagne l'adoption internationale. Les pays d'origine sont des pays pauvres, des États faillis où règne la corruption. À partir du moment où il y a de l'argent, cela fausse tout. Il se développe un véritable marché, avec des fournisseurs, des intermédiaires... Et quand la demande est très forte, cela crée l'offre. Même quand il n'y a pas beaucoup d'enfants abandonnés, on en trouve.* »



Des drones pour compter les ragondins

Chaque année, plus de 15 000 ragondins sont capturés sur le bassin de la Sèvre nantaise afin de limiter la prolifération de cette espèce qui occasionne des dégâts sur les ouvrages, les berges des cours d'eau, et dégradent les écosystèmes en impactant la flore et la faune locales.

La collaboration entre le laboratoire BiodivAG de l'Université d'Angers, la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles et l'Établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Sèvre nantaise doit permettre l'accompagnement de ces différents acteurs sur les problématiques de gestion de la biodiversité.

Début décembre, les protagonistes avaient ainsi rendez-vous dans la commune de Montfaucon-Montigné, à l'ouest de Cholet, pour effectuer des premiers vols du drone à soixante mètres au-dessus de la Moine sur une zone particulièrement colonisée par ces rongeurs. Une méthode innovante qui permet d'améliorer la connaissance des rongeurs sur le territoire.

Un étudiant en 2^e année de master Biodiversité, écologie et évolution effectuera un stage afin de contribuer à la standardisation des protocoles de capture et de comprendre *in fine* le lien entre succès de capture et dynamique des populations.

« Ces travaux apporteront une meilleure compréhension de la tavelure et permettront d'élaborer de nouvelles stratégies de lutte contre cette maladie dévastatrice »



Retour aux sources pour Maël Baudin

Ancien diplômé de l'Université d'Angers, Maël Baudin est aujourd'hui enseignant-chercheur à l'Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS) et titulaire de l'une des trois chaires de professeur junior ouvertes cette année à l'Université d'Angers.

Segréen d'origine, Maël Baudin a décroché son DUT en Génie biologique à l'IUT Angers-Cholet en 2007. Quinze ans plus tard, le voici de retour à Belle-Beille, à l'IRHS. Entre temps, il a obtenu son doctorat à l'Université de Toulouse en 2014 et a roulé sa bosse en tant que post-doc aux États-Unis pendant six années à l'université de Berkeley, puis pendant deux ans à l'Inrae de Montpellier.

Depuis novembre 2022, le globe-trotter a posé ses valises en Anjou. Maël Baudin, aujourd'hui âgé de 35 ans, est enseignant-chercheur à l'IRHS et titulaire de l'une des trois chaires de professeur junior, ouverte cette année à l'UA, pour les cinq prochaines années. Créés par la loi de programmation pluriannuelle de la recherche en 2020, ces chaires permettent, entre autres, le recrutement de jeunes scientifiques sur le modèle anglosaxon

des *tenure tracks*. « J'enseigne des cours de biologie végétale et de microbiologie à la Faculté des sciences avec un service réduit à 64 heures au lieu de 192, et je dispose de fonds pour développer mon projet de recherche. »

L'enseignant-chercheur dirige le projet « Hybridation et émergence de maladies fongiques chez les rosacées » et a pour mission d'identifier et de caractériser les mécanismes moléculaires chez le champignon pathogène et chez le pommier qui contrôlent l'interaction entre les deux organismes.

Durant cette période, Maël Baudin s'engage notamment à publier plusieurs articles dans des revues scientifiques, et à passer son Habilitation à diriger des recherches (HDR), une condition nécessaire pour la titularisation en tant que professeur des universités.



L'info en +

Le nouveau numéro du magazine EfferveSciences a été publié début février. Il met en lumière des projets et événements phares de l'année écoulée en matière de recherche à l'UA, et témoigne de la richesse et de la diversité des actions menées par les chercheur-es.



←
Feuilletez
le magazine
en ligne.

Valorisation

↙
Florian Bernard et Cyril Royer
ont cofondé la start-up Akivi.

Une encyclopédie du tourisme disponible en ligne

Dans le cadre du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Études touristiques porté par l'Université d'Angers et hébergé par l'Esthua, une encyclopédie du tourisme a été lancée en ligne.

De « ADN tourisme » (qui rassemble 1 200 structures du tourisme en France) à « Zhangjiajie » (ville chinoise célèbre pour ses milliers de piliers de grès), l'encyclopédie scientifique et technique du tourisme et des loisirs vous fera voyager au gré des thématiques abordées (concepts, lieux, acteurs, régions) et de votre curiosité.

Pilotée par Philippe Duhamel, professeur de géographie, elle compte près de deux cents mots, dont plus de la moitié sont en cours de traduction en anglais. Son objectif : réaliser une synthèse scientifique des connaissances et permettre le débat entre étudiant-es, scientifiques et professionnel-les du secteur.



←
L'encyclopédie est disponible en ligne.



Avec Akivi, la révolution médicale est en marche

Respectivement maître de conférences à la Faculté de santé et technicien audiovisuel, Florian Bernard et Cyril Royer ont co-fondé la start-up Akivi en décembre 2022. Destinée aux personnels médicaux et aux étudiant-es en santé dans le but de favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances certifiées, cette application smartphone révolutionne l'enseignement de l'anatomie avec ses contenus intégrés (QCM, fiches de synthèse, cas cliniques, imageries médicales, dissections 3D) développés par des médecins et des anatomistes.

Le logiciel est issu d'un projet d'innovation pédagogique « Anatomie 3D », lauréat d'un appel à projets du Lab'UA et pour lequel l'UA a mis à disposition Cyril Royer, aujourd'hui

dirigeant mandataire d'Akivi. Les travaux de recherche ont été réalisés au sein du laboratoire d'anatomie hébergé à la Faculté de santé et les premières études scientifiques ont été publiées dès 2017. De son côté, la Satt Ouest Valorisation a investi sur la technologie développée et a accompagné la jeune start-up (marque, feuille de route, étude de marché).

Les défis sont encore nombreux pour Akivi : présentation de l'outil aux autres universités françaises, recrutement pour étoffer l'équipe, rendre le contenu accessible en anglais pour une meilleure visibilité à l'international et un apprentissage anglophone pour les étudiant-es français-es.

Des conférences inspirantes

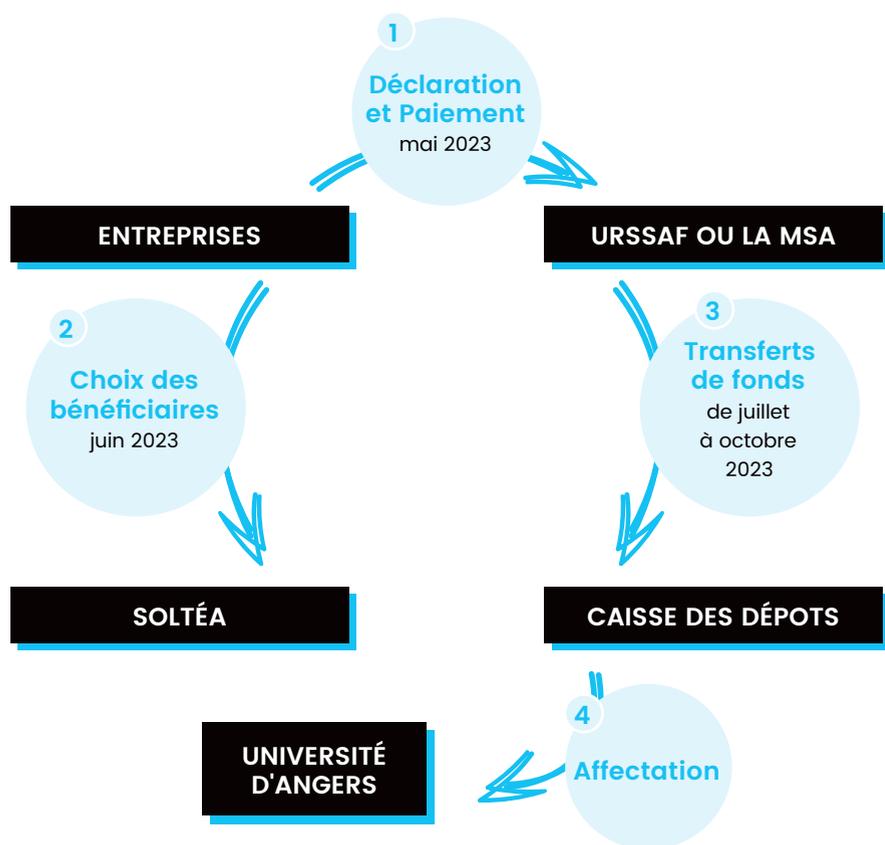


Chaque année, de nombreux professionnels se déplacent à l'Université d'Angers pour y donner des conférences auprès des étudiant-es. Le 19 janvier, le président de la Camif Émery Jacquillat témoignait à l'IAE Angers sur la thématique des sociétés à mission, c'est-à-dire le fait pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être à travers des objectifs sociaux ou environnementaux.

Quelques jours plus tard, le 25, la Faculté de droit, d'économie et de gestion accueillait Alain Supiot. Professeur émérite au Collège de France, spécialiste du droit du travail et de philosophie du droit, il intervenait sur la thématique de l'avenir du travail.

Taxe d'apprentissage : comment soutenir les formations de l'UA ?

L'Université d'Angers est tournée vers le monde socio-économique à travers ses nombreuses formations professionnalisantes. Le versement de la taxe d'apprentissage des entreprises participe à l'amélioration de la qualité des diplômes et renforce les liens avec les acteurs locaux et régionaux.



La taxe d'apprentissage est une contribution obligatoire pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, qui vise à financer les dépenses de l'apprentissage et les formations technologiques et professionnelles. Cette année, une nouveauté dans la collecte : la plateforme SOLTÉA permettra aux entreprises de cibler début juin directement les formations qu'elles souhaitent soutenir grâce à cette taxe, notamment celles de l'UA.

« Verser la taxe d'apprentissage à l'Université d'Angers, c'est permettre aux entreprises d'établir un véritable partenariat et de bénéficier d'un contact privilégié avec nos équipes d'enseignant-es et de chercheur-es, de former nos étudiant-es et donc les salarié-es de demain, souligne Lydie Bouvier, vice-présidente Formation professionnelle et développement de l'alternance. Leur soutien est primordial pour accompagner l'évolution et le développement de nos formations. »

Aussi, à l'Esthua, la taxe d'apprentissage finance, entre autres, l'aménagement de salles multimodales, l'achat de logiciels et de casques de réalité virtuelle, le déplacement sur le terrain pour des rencontres avec des professionnel-les, et l'organisation d'événements.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'UA.



↑ À partir de cette année 2023, plus aucune somme ne pourra être directement adressée aux établissements : Tout passera par la plateforme nationale SOLTÉA, entrée unique pour tous les employeurs redevables, leur permettant d'exprimer leurs souhaits de répartition vers les composantes, formations ou établissements éligibles.

« Depuis 2018, nous versons la taxe d'apprentissage à l'Esthua car nous avons un rôle en tant que professionnels du tourisme : celui de contribuer à l'évolution de l'industrie touristique pour les générations futures en accompagnant les étudiant-es qui ont choisi ces métiers. Cette participation active permet d'améliorer la perception des changements à venir, notamment vis à vis du recrutement »

François Ohlmann, professeur associé à l'Esthua et directeur général du groupe hôtelier Najeti.



631 000

C'est le montant en euros collecté l'année dernière par l'UA permettant notamment l'aménagement de nouvelles salles multimodales.



Spectacurieux fête ses 10 ans !

Le festival Spectacurieux revient du 28 mars au 6 avril pour sa dixième édition. Gratuit et tout public, il met en lumière les créations étudiantes sur le thème, cette année, de la nature.



Depuis 2013, Spectacurieux est l'occasion pour les étudiant-es angevin-es d'exprimer leurs talents sous de multiples formes. De la danse au théâtre, en passant par la photographie, la musique ou encore les arts du cirque, c'est une programmation foisonnante et éclectique qui est proposée par le service culturel de l'Université d'Angers.

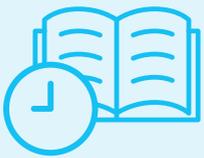
Cette année, le festival investit plusieurs lieux d'Angers mais aussi le centre culturel Georges-Brassens à Avrillé et le château du Plessis-Macé, où se déroulera la soirée d'ouverture pour les dix ans du festival. À Saint-Serge, le Qu4tre accueillera une exposition photo, une comédie musicale, du théâtre, un karaoké et l'Atelier 48 :

les volontaires pourront réaliser un court-métrage de trois à cinq minutes à l'aide d'un smartphone le week-end du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril. Chaque équipe bénéficiera d'un kit technique d'accueil et disposera d'un bureau et s'une salle commune de production pour monter son film.

À Belle-Beille, la Parenthèse accueillera quant à elle des animations autour des jeux de casino, de la culture japonaise ou encore une soirée stand-up en partenariat avec le Angers Comedy Club.



← Le programme complet est à retrouver sur le site du festival.



20
mars
▼
14
avril

La première édition du **Printemps des francophonies** se déroulera sur le campus Belle-Beille du 20 mars au 14 avril. Organisée par des enseignant-es de l'Université d'Angers, elle vise la réflexion sur le principe de la francophonie à travers plusieurs ateliers, conférences et expositions.

11
mai

La **journée nationale du doctorat**. Pour cette première édition en région, c'est l'UA qui a été choisie par le ministère de l'Enseignement supérieur pour cette organisation.

Sortez les calculettes !

Pouvez-vous déchiffrer cet exercice mathématique lu par une personne souffrant de dyslexie ?

« Meusieu etma damere novon deupari achameau nit. Ladisten cet deux 600 km, la voix tureconso me dili trausan qu'il aumaître. Illfocon thé 25 eureau depé âge d'aux taurou tet 15 eureau dere papour désjeu néleumidit. Les sens koutes 1 eureau leli treu. Kélai laconso mas siondes sens ? Qué lai ladaipan setota lepour levoiaje ? »



→ **Directeur de la publication :**
Christian Roblédo,
président de
l'Université d'Angers
accompagné du comité
de rédaction UA



→ **Rédactrice en chef :**
Delphine Boisdrion,
directrice de
la communication

→ **Rédaction :**
Delphine Boisdrion,
Nicolas Calvez,
Cédric Paquereau

→ **Photos :**
Adobe stock, Guillaume
Bastien, Nicolas Calvez,
Cécile Lacote-Coquereau,
Jessica David,
Erwan Delhaye,
Olivier Pays-Volard,
Séphane Steinmetz

→ **Design graphique :**
Nathaniel Audiat

→ **Impression :**
La Contemporaine (44)
IMPRIM'VERT®
édité sur du papier 100% recyclé

ISSN : 2259-6402
Dépôt légal : à parution

→ **Abonnez-vous :**
univ-angers.fr/uamag

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

